



COMMUNE DE SAINT-BLAISE

GRILLE TARIFAIRE 2011

POUR LA FACTURATION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Tarifs pour l'utilisation du réseau (timbre) (hors taxes)

	Unités	Consommation basse tension < 50 MWh/an	Consommation basse tension >= 50 MWh/an	Consommation moyenne tension	Consommation temporaire (chantiers)
		CB1	CB2	CMT	CTP
Abonnement	CHF/mois	9.50	9.50	500.00	27.50
Compteurs à courbe de charge	CHF/mois		110.00	110.00	
Taxe de puissance (pointe mensuelle)	CHF/KW		8.00	6.00	
Consommation simple tarif 24h/24h	ct/kWh ^(*)	7.50			14.30
Consommation double tarif heures pleines	ct/kWh ^(*)	8.90	7.30	2.70	
Consommation double tarif heures creuses	ct/kWh ^(*)	5.30	4.30	1.60	
Services-système du réseau de transport	ct/kWh	0.77	0.77	0.77	0.77

^(*)Les clients de la catégorie CB1 peuvent choisir s'ils souhaitent le simple ou le double tarif.

Le double tarif est plus avantageux si la consommation durant les heures creuses dépasse 39 % de la consommation totale.

Les services-système du réseau de transport s'ajoutent au simple et au double tarif de consommation.

Taxes prélevées sur la consommation d'électricité (hors taxes)

Taxe communale		
Aucune taxe communale n'est actuellement prélevée	ct/kWh	0.00
Taxe fédérale		
Mesures d'encouragement Lene	ct/kWh	0.45

Tarifs pour la fourniture d'énergie (hors taxes)

Consommation simple tarif	24h/24h	ct/kWh	8.96
Consommation double tarif	heures pleines	ct/kWh	10.42
Consommation double tarif	heures creuses	ct/kWh	6.96

Le simple ou double tarif pour l'énergie est attribué selon le choix du client pour l'utilisation du réseau.

La présente grille tarifaire entre en vigueur avec effet au 1^{er} janvier 2011.